

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 23 février 2015

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt-troisième jour de février deux mille quinze (2015) à 18h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	absent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2015-02-55.2 Rénovation salle des Fermières

Attendu que le conseil a pris connaissance de la soumission présentée par Construction Roland Lebel pour les travaux au futur local des Fermières;

Attendu que cette soumission décrit les travaux à être exécutés pour rendre accessible le futur local qui sera occupé par les Fermières;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Les Constructions Roland Lebel pour effectuer les travaux de rénovation du local des Fermières tel que décrit à la soumission du 9 février 2015 pour un montant de 12 900\$ plus taxes.

2015-02-56.3 Peinture salle municipale

Attendu que le conseil a pris connaissance de la soumission présentée par Les Entreprises André et Francis Viel pour effectuer des travaux de peinture à la salle municipale;

Attendu que cette soumission comprend la peinture des murs ainsi que le plafond de la salle municipale;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte la soumission de Les Entreprises André et Francis Viel pour effectuer les travaux de peinture de la salle municipale tel que décrit à la soumission du 15 février 2015 pour un montant de 2 875\$ plus taxes.

3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-02-57.4 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'étant 19h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir.gén./sec.-trés

Ghislaine Daris, mairesse
